

Publié le 04/06/2010 08:15 | LaDepeche.fr

M. Bellebou rejugé en appel

Cour d'appel de Toulouse



Mercredi, Mohamed Bellebou comparait devant la cour d'appel de Toulouse pour avoir, en mars dernier, séquestré durant quelques minutes le sénateur de l'Ariège, Jean-Pierre Bel. Ce dernier avait été retenu dans les locaux de l'association des maires de l'Ariège sous la menace d'une bombe artisanale. Avant l'intervention des forces de l'ordre. Le 18 mars dernier, Mohamed Bellebou et Yamina Mellouli avaient pris rendez-vous avec le parlementaire ariégeois pour évoquer les difficultés rencontrées par la communauté harkie. Il devait être question d'emploi des fils de harkis, de reconnaissance de leurs difficultés, ou encore de la suppression de la mention « français musulmans rapatriés ». Mais le rendez-vous avait tourné court.

Condamné à à trois ans de prison, dont un an avec sursis en première instance, le prévenu sera fixé sur son sort le 8 juin, date à laquelle sera rendu l'arrêt de la cour d'appel de Toulouse.

Avant-hier, le parquet général a demandé aux conseillers de confirmer la sanction de première instance.

« Nous n'avons plus qu'à attendre. Tout est possible : un adoucissement de la sanction, le maintien de la décision rendue à Foix ou son alourdissement, confiait Me Cabrol, l'un des avocats de Mohamed Bellebou.

« C'était un engin fabriqué de bric et de broc, qui n'était pas porteur de poudre, mais porteur de sens, a souligné l'avocat de Mohamed Bellebou. Ce geste signifie clairement que le monde des harkis est au bord de l'explosion. Dans ce geste, il y a l'expression d'un désespoir collectif immense, celui d'une communauté qui désespère de tout. Par contre, on voudrait faire (...) Je crois qu'il n'a pas réfléchi. Il a fait ça comme un enfant se saisit de l'idée d'une bêtise ».

<http://www.ladepeche.fr/article/2010/06/04/848309-M-Bellebou-rejuge-en-appel.html>



Publié le 02/06/2010 08:33 | L.G.

Foix. Mohamed Bellebou devant la cour d'appel à Toulouse

Condamné à deux ans de prison ferme par les juges du tribunal correctionnel de Foix, le 9 avril dernier, pour avoir retenu en otage, sous la menace d'une bombe factice, le sénateur Jean-Pierre Bel et le directeur de l'association des maires Alain Rameil, Mohamed Bellebou, fils de harki, comparaît cet après-midi devant la cour d'appel, à Toulouse. Son comité de soutien appelle d'ailleurs à un rassemblement place du Salin, avant l'ouverture de ce procès. Des bus venus de Nîmes ont été affrétés par son comité de soutien, présidé par Lahcène Boualam, fils du Bachaga Boualam, ancien vice-président de l'assemblée nationale, aujourd'hui disparu. A noter que Mohamed Bellebou sera défendu par M^o Gilbert Collard, du barreau de Paris, avocat de renom.

A Toulouse, le procès en appel de Mohamed Bellebou, militant de toujours de la cause harkie, pourrait prendre un tour plus revendicatif, ce qui n'avait pas été le cas à Foix. Mais, également, de la prise d'otages, et de la réalité de la menace qui pesait lors de cette action violente.